#### Questions orales

plus grande que la bombe d'Hiroshima. Cette résolution proposait un gel nucléaire bilatéral et vérifiable comme première étape vers la réduction des armes nucléaires et le désarmement. Elle a été adoptée dernièrement à 112 voix contre 11 au Premier comité des Nations Unies, le Canada ayant voté contre.

Certains opposants du gel soutiennent qu'une telle mesure serait inopportune actuellement, car l'Union soviétique devance les États-Unis au chapitre des armements nucléaires. Même si c'était vrai, l'équilibre absolu est illusoire lorsque l'une ou l'autre des puissances concernées possède suffisamment de bombes pour détruire l'humanité tout entière. L'équilibre, en ce qui concerne les armes nucléaires, n'a plus la même sens que dans le cas des armes classiques.

J'ai voté en faveur de l'amendement libéral parce que la situation avait évolué, étant donné que les superpuissances ont convenu de se rencontrer pour discuter de ces questions au début du nouvel an. J'ai voté aussi en faveur de la motion principale en dépit de certaines clauses teintées d'esprit de parti que le Nouveau parti démocratique avait fait ajouter parce que le gel nucléaire est une question vitale qui devrait l'emporter sur des mesquins intérêts partisans.

Même si cette résolution a été rejetée, j'espère que nous aurons encore l'occasion d'en parler l'an prochain. C'est la survie de l'humanité qui est en jeu, monsieur le Président.

### LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

L'ÈRE NOUVELLE DE LA MICRO-ÉLECTRONIQUE

M. Bill Tupper (Nepean-Carleton): Monsieur le Président, notre époque est soumise à d'énormes forces scientifiques et technologiques, comme la micro-électronique, qui sont susceptibles de changer notre vie. Ces forces font présager une vie plus longue, des mécanismes allégeant le travail, de nouvelles richesses économiques et des milliers d'emplois nouveaux.

Nous abordons l'ère nouvelle de la micro-électronique, avec son potentiel énormément augmenté de traitement et de mémoire. Elle offre au monde industrialisé un ferment rapide d'opportunités et de changements. Le président d'une de nos sociétés de haute technologie affirme qu'à lui seul ce secteur a un chiffre d'affaires annuel de 200 milliards à l'échelle internationale.

En 1982-1983, un comité de spécialistes du monde universitaire et de l'industrie, créé avec l'appui du Conseil national de recherches en sciences et en génie, a recommandé la création au Canada de deux centres de micro-électronique de niveau mondial. Ces centres doivent fournir des installations ultramodernes pour la conduite de travaux de recherche en micro-électronique et pour ouvrir à l'industrie une fenêtre sur la technologie de pointe. Il est crucial que le Canada se dote d'un haut niveau dans le domaine de la micro-électronique et des semi-conducteurs, s'il veut soutenir la concurrence dans ce domaine en évolution rapide.

Je compte que notre gouvernement actuel, dont l'esprit d'initiative est si encourageant, va appuyer la mise sur pied de ces centres. En outre, la région d'Ottawa-Carleton est l'endroit tout désigné pour en recevoir un, parce qu'il a deux ans

d'avance sur n'importe quelle autre région du Canada, ayant l'infrastructure nécessaire et la possibilité unique d'établir des passerelles avec les industries locales . . .

M. le Président: Je regrette d'informer le député qu'il a épuisé son temps de parole.

# **QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

## LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

L'ACCORD ENTRE LE CANADA ET LA NOUVELLE-ÉCOSSE—LA DISPOSITION DE RÉTROPARTICIPATION

M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Hier, le Canada a subi l'outrage de voir sa politique énergétique dévoilée aux États-Unis avant même d'être annoncée aux députés et aux Canadiens. Étant donné la déclaration euphorique faite par le premier ministre de la Nouvelle-Écosse au moment de la signature de l'accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources pétrolières et gazières situées au large des côtes, quant aux avantages que la disposition de rétroparticipation présentait pour les habitants de la Nouvelle-Écosse, la ministre peut-elle nous dire si le gouvernement provincial a approuvé les modifications proposées à cette disposition de rétroparticipation?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, en posant cette question, le député oublie que la politique énergétique était un élément clé de l'exposé économique présenté à la Chambre par l'honorable ministre des Finances. C'est pourquoi il a tort de prétendre que cette politique a été dévoilée en premier lieu aux États-Unis

Puisque le député a parlé précisément des dispositions de rétroparticipation, je puis lui dire que j'ai communiqué—à l'instar du premier ministre—avec le premier ministre Buchanan et mon homologue de la Nouvelle-Écosse, auxquels nous avons promis de meilleures conditions que celles prévues dans l'accord signé avec le gouvernement précédent. Et ils savent que nous tiendrons parole.

Des voix: Bravo!

M. le Président: A l'ordre.

M. MacLellan: Puis-je signaler, monsieur le Président, qu'il n'est pas dans les principes du gouvernement d'offrir de meilleures conditions à la province de la Nouvelle-Écosse.

Des voix: Oh, oh!

# LA MODIFICATION DE LA POLITIQUE—ON DEMANDE UNE COMPENSATION

M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Si la ministre veut dire que le gouvernement du Canada n'a pas obtenu l'accord de la province de Nouvelle-Écosse quant aux modifications apportées aux dispositions de rétroparticipation, je voudrais savoir pour quelle raison. Quel marché le gouvernement va-t-il offrir à la Nouvelle-Écosse? Que va-t-il lui offrir en échange de ces nouvelles dispositions?